



Journée d'information ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF & signature officielle de la charte Qualit'ANC Jeudi 1er février 2018 - Péronnas



... Et les Départements volontaires (en cours)

Sommaire

Avant-propos	4	Finances publiques et ANC : point d'étape et enjeux pour les années à venir	
Programme de la conférence	5	Yannick Prébay, <i>Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse</i>	61
Supports d'interventions	7	Présentation de la charte interdépartementale Qualit'ANC	
		Elodie Brelot, <i>Graie</i>	65
Liens et références utiles	70		
Les derniers résultats de l'observatoire des SPANC			
Jérémy Potier, <i>Graie</i>	9		
Collectivités : place de l'ANC dans l'assainissement de nos territoires et accompagnement des usagers			
Jean-Philippe Laplanche, <i>Grand Chambéry</i>	17		
Usagers : leurs attentes vis-à-vis des professionnels			
Alain Chosson, <i>CLCV</i>	21		
Professionnels de la conception : jusqu'où aller dans le conseil à l'utilisateur ?			
Jean-Christophe Lesage, <i>FNSA-SYNABA</i>	25		
Professionnels de la mise en œuvre : obligations d'assurance et points de vigilance			
Philippe Locatelli, <i>MAAF assurances</i>	33		
Professionnels de l'entretien et/ou de la vidange : qu'est-ce qu'un service de qualité ?			
Léon Taboga, <i>FNSA</i>	41		
PANANC – Plan d'Actions National pour l'ANC - et évolutions réglementaires			
Elodie Sanchez-Collet, <i>Graie</i>	47		
Retour sur l'étude de suivi in situ des filières d'ANC et perspectives			
Catherine Boutin, <i>Irstea</i> , Elodie Sanchez-Collet, <i>Graie</i> , <i>membre du comité de suivi du PANANC</i>	53		

Avant-Propos

Contexte et objectif :

L'Assainissement Non Collectif est une réponse adaptée et pertinente pour traiter la pollution liée aux rejets des eaux usées en habitat dispersé, tant d'un point de vue technique, économique qu'environnemental. Il doit pour cela être confié à des professionnels qui interviennent en complémentarité et accompagnent l'utilisateur pour assurer une offre de qualité couvrant la conception, la mise en œuvre, l'entretien et le contrôle des installations.

Le Graie œuvre depuis 1996 pour accompagner les professionnels de l'ANC dans une démarche d'amélioration continue des savoirs et pratiques, à travers l'animation d'un réseau régional, l'organisation de journées techniques et l'établissement de passerelles avec les travaux du PANANC – Plan d'Actions National pour l'ANC. En 2017, le Graie poursuit cette démarche en lançant Qualit'ANC, la charte interdépartementale pour un ANC de qualité.

Cette journée a pour objectif de permettre à l'ensemble des acteurs de l'ANC :

- De prendre connaissance des dernières actualités sur la thématique (techniques, réglementaires, institutionnelles...) ;
- D'obtenir des clés pour améliorer le service rendu aux usagers ;
- De rencontrer les autres acteurs du territoire.

Publics :

Cette rencontre est interprofessionnelle. Elle s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'ANC, publics et privés, et en particulier aux professionnels invités à adhérer à la charte Qualit'ANC :

- Les bureaux d'études (conception des installations)
- Les artisans et entreprises du bâtiment et des travaux publics (mise en œuvre)
- Les vidangeurs et entreprises d'assainissement
- Les SPANC – services publics d'assainissement non collectif – et partenaires techniques

Organisateurs et partenaires :

Journée organisée par le Graie, en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC. Elle bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'Eau RMC, de la CNATP Rhône-Alpes, de la FNSA-SYNABA, de la FNSA-SNEA.

Programme

09h00 Accueil

09h30 Ouverture

Yves Cristin, conseiller délégué au Développement Durable et à l'Environnement, Grand Bassin de Bourg-en-Bresse
Philippe Bost, Secrétaire Général, CNATP de l'Ain
Elodie BreLOT, Directrice, Graie

L'ANC sur notre territoire ; les services et le parc d'installation

09h50 Les derniers résultats de l'observatoire des SPANC

Jérémy Potier, Graie

10h00 Collectivités : place de l'ANC dans l'assainissement de nos territoires et accompagnement des usagers

Jean-Philippe Laplanche, Grand Chambéry

Un ANC de qualité à chaque étape : quelques clés de réussite

10h30 Usagers : leurs attentes vis-à-vis des professionnels

Alain Chosson, CLCV

10h50 Pause

11h15 Professionnels de la conception : jusqu'où aller dans le conseil à l'utilisateur ?

Jean-Christophe Lesage, FNSA-SYNABA

11h45 Professionnels de la mise en œuvre : obligations d'assurance et points de vigilance

Philippe Locatelli, MAAF assurances

12h15 Professionnels de l'entretien et/ou de la vidange : qu'est-ce qu'un service de qualité ?

Léon Taboga, FNSA-SNEA

12h45 Déjeuner

Evolution du cadre d'action

14h15 PANANC – Plan d'Actions National pour l'ANC - et évolutions réglementaires

Elodie Sanchez-Collet, Graie

14h45 Retour sur l'étude de suivi in situ des filières d'ANC et perspectives

Catherine Boutin, Irstea, Elodie Sanchez-Collet, Graie, membre du comité de suivi du PANANC

15h30 Finances publiques et ANC : point d'étape et enjeux pour les années à venir

Yannick Prébay, Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse

16h00 Fin de la conférence

Cérémonie de signature de la charte Qualit'ANC

Avec la participation de :

Françoise Despret, Présidente, CNATP

Samantha Foulon, Déléguée Générale, FNSA

Christine Veyret-Berard, Présidente, FNSA-SYNABA

Ludovic Serraille, Vice-président assainissement, FNSA-SNEA

Alain Chosson, Union régionale CLCV Auvergne-Rhône-Alpes

Un représentant du Département de l'Isère

Yannick Prébay, Directeur délégation Rhône-Alpes, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse

Marc Maisonny, Directeur délégué Prévention et protection de la santé, ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Patrick Vauterin, Directeur adjoint, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Jean-Philippe Laplanche, Administrateur, Graie

**sous réserve*

17h00 Cocktail

SUPPORTS D'INTERVENTIONS

Les derniers résultats de l'observatoire des SPANC

Jérémy Potier, *Graie*



Les derniers résultats de l'observatoire des SPANC

Données au 31 décembre 2015

Jérémy POTIER – Graie

Conférence organisée par le GRAIE à Péronnas (01) en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC

L'observatoire des SPANC

Etat des lieux régional

- Des SPANC et du parc ANC
- Depuis 2007
- Sur 10 départements (Rhône-Alpes, Jura et Saône-et-Loire)
- Elargi à PACA et à la Corse depuis 2012



Permet

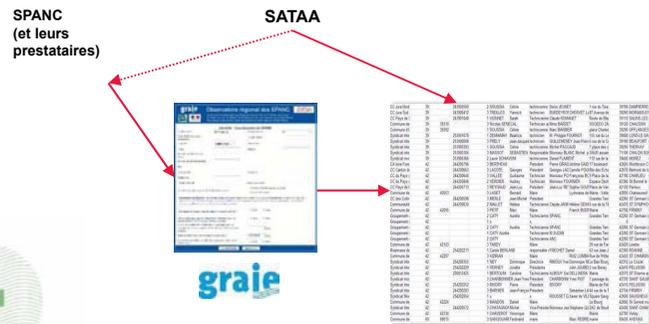
- Aux SPANC, de se positionner, de dresser un bilan de leur service (RPQS)
- Aux Départements, Agence de l'Eau et Ministère, d'acquérir des données aux échelles départementale et régionale

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

L'outil et les acteurs

- Une enquête **animée** par le Graie, en appui sur les SATAA et avec le soutien de l'Agence de l'Eau RMC et du MTES
- Une base de données **alimentée** par les SPANC et leur prestataires

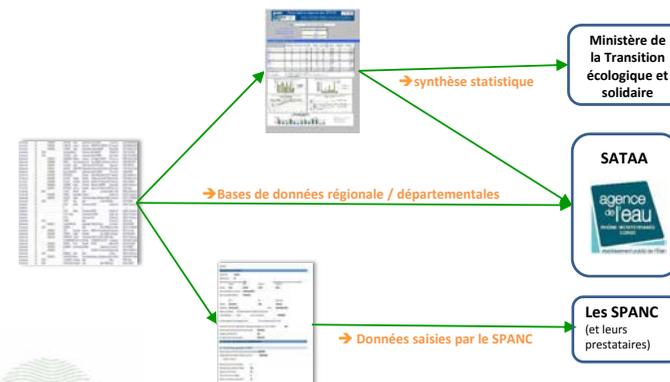


ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

La restitution des résultats

- Une restitution pour chaque contributeur



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

La restitution des résultats



→ Synthèse des résultats sur www.graie.org

- 9 années de résultats sur Rhône-Alpes, Jura et Saône-et-Loire
- 4 années de résultats sur PACA Corse
- Fiche synthétique et présentation graphique



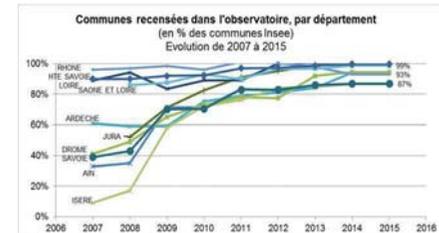
Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Représentativité

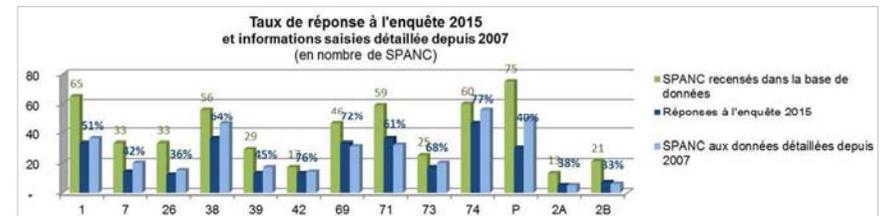
○ 423 SPANC (Rhône-Alpes + Jura + Saône-et-Loire) (3651 en France – SISPEA 2015)

- 3845 communes : 96 % des communes Insee
- 98 % de la population Insee du territoire
- 409 108 installations d'ANC

Auvergne : 120 SPANC pour 130 000 ANC



Taux de réponse 2015 : 60% sur RA-J-S&L



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

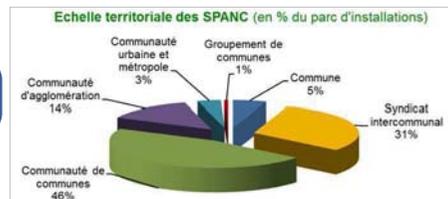
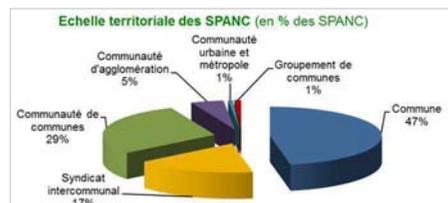
Caractéristiques générales des SPANC

○ Echelle des SPANC (423 réponses)

- 53% des SPANC sont intercommunaux
- Et couvrent 95% du parc ANC

Auvergne :

- 03 : 13 SPANC interco + 11 communes
- 43 : 6 SPANC interco
- 63 : 21 SPANC interco + 66 communes



SPANC intercommunaux (France) :
42% des SPANC
97% du parc ANC



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

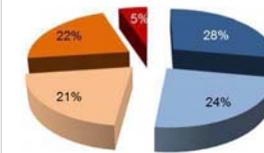
Caractéristiques générales

○ Taille des SPANC (390 réponses)

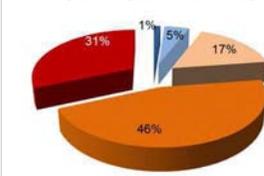
- < 1300 ANC :
73 % des SPANC (285)
23 % des installations
- > 4000 ANC :
5 % des SPANC (21)
32 % des installations

France :
 <1300 : 67% des SPANC, 13% des ANC
 >4000 : 10% des SPANC, 47% des ANC

Taille des SPANC en nombre d'installations (en % des SPANC)



Taille des SPANC en nombre d'installations (en % du parc d'installations)



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

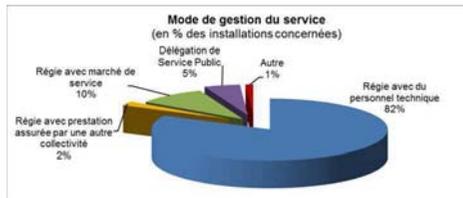
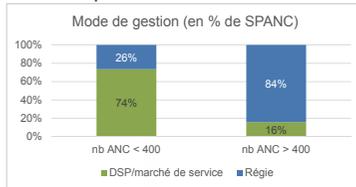
Caractéristiques générales

Mode de gestion des SPANC (358 réponses)

- Régie pure
48 % des SPANC
 - 77 % des communes
 - 82 % des installations



- Marchés de service et DSP davantage chez les «petits» SPANC



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Dynamique des SPANC

Compétences obligatoires et éléments réglementaires

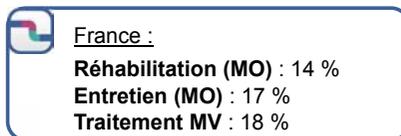
- Le règlement de service (337 réponses)
 - 87% déclarent avoir un RdS approuvé par délibération
- Le contrôle de bon fonctionnement (366 réponses)
 - 96% ont mis en œuvre les CBF
- Le contrôle annuel de conformité – ANC > 20EH (arrêté du 21/07/2015) (334 réponses)
 - 1% des ANC > 20EH
 - Oui : 17% des SPANC
 - Non : 83% des SPANC



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Dynamique des SPANC

Mise en œuvre des compétences facultatives (294 réponses)



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Dynamique des SPANC

La réhabilitation (186 réponses)

En 2015

- 1500 réhabilitations spontanées
 - 1100 réhabilitations « groupées »
- 2600 ANC



- 18 réhabilitations/SPANC en moyenne
- Stable depuis 2013 ans

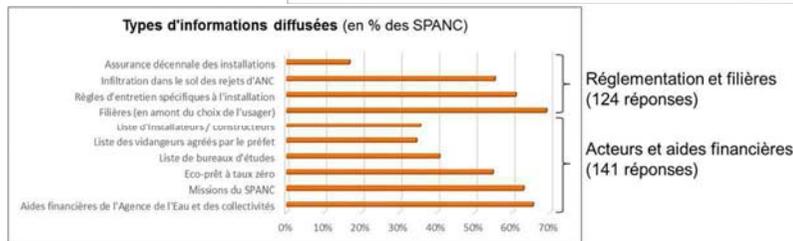
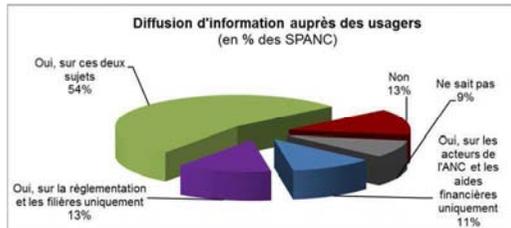


Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Dynamique des SPANC

Information à l'utilisateur (216 réponses)

78% des SPANC diffusent des informations aux usagers, ce qui couvre 94% des installations

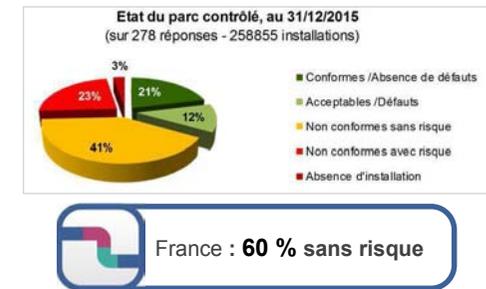
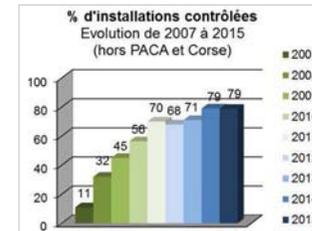


Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Le parc ANC

Etat du parc contrôlé en 2015 (278 réponses)

- Conforme/Acceptable : 33 % des ANC contrôlés
- Non Conforme sans risque : 41 % → à réhabiliter sous 1 an en cas de vente
- Non Conforme avec risque : 23 % → à réhabiliter sous 4 ans (1 an si vente)
- Absence d'installation : 3 % → mise en demeure réalisation dans les meilleurs délais

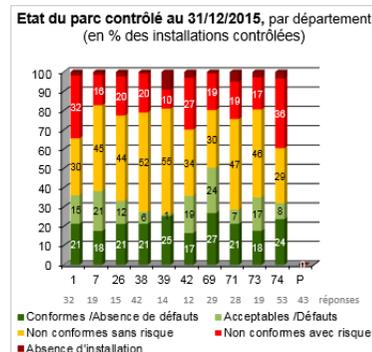


Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Le parc ANC

Variabilité interSPANC & interdépartementale

- Disparités entre SPANC :
 - Ecart Type de 20 à 24 %
 - +/- 5% pour l'absence d'installations
- Disparités entre départements :
 - +/- 10% autour des résultats du parc total pour les Non Conformés
 - +/- 5% pour les autres



Auvergne :
03 : 80% NC + risque
43 : 20% NC + risque (70% du parc contrôlés)

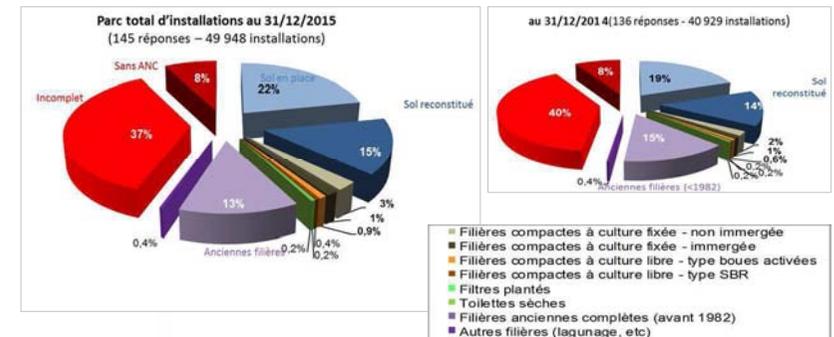
Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Le parc ANC

Caractéristiques du parc total (145 réponses)

- Filières traditionnelles (sol en place ou reconstitué) : 37 % (33 % en 2014)
- Filières compactes : 5,2 % (3,5 % en 2014)
- Incomplet (pré-traitement seul) : 37 % du parc total (40 % en 2014)

→ Légère progression des filières compactes ?



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

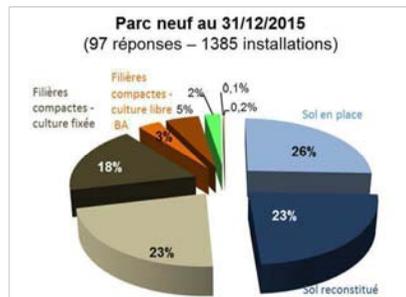
Le parc ANC

○ Caractéristiques du parc neuf (97 réponses)

Filières traditionnelles (sol en place ou reconstitué) : 49 % (60 % en 2014 / 79 % en 2013)

Filières compactes : 48 % du parc neuf (39 % en 2014 / 20 % en 2013)

- Augmentation de la part de marché des filières agréées
- Filières traditionnelles : diminution des filières sur sol reconstitué ?



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Observatoire des SPANC 2015

Merci de votre attention

&

Merci aux contributeurs à l'édition 2017 !

Retrouvez les résultats complets sur le site du Graie

www.graie.org



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Collectivités : place de l'ANC dans l'assainissement de nos territoires et accompagnement des usagers

Jean-Philippe Laplanche, *Grand Chambéry*



Place de l'ANC dans l'assainissement Accompagnement des usagers

Jean-Philippe LAPLANCHE, GRAND CHAMBERY

Conférence organisée par le GRAIE à Péronnas (01)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC

L'ANC sur Grand Chambéry

- **Grand Chambéry :**
 - Compétences eau potable, assainissement et ANC en régie
 - Plus de 60 000 abonnés en assainissement, 1 UDEP 270 000 EH, une vingtaine de petites Steps
 - BV urbain et rural (piémont, montagne) en amont du lac du Bourget
 - Fusion de Chambéry métropole et CC Cœur des Bauges le 1-1-2017
- **Quelques chiffres sur l'ANC :**

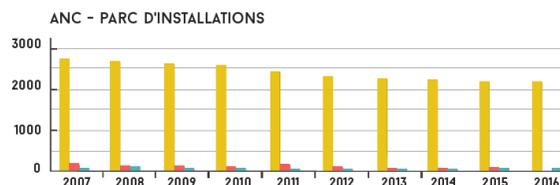
	Nb communes	Nb habitants	Création du SPANC	Nb inst. zonées en ANC	Nb inst. zonées en collectif	total
CMCA	24	132 000	2005	2110	150	2260
CCC Bauges	14	5000	2008		920	920
Total	38	137 000				3180

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

La place de l'ANC sur le territoire

- **L'évolution du parc ANC à Grand Chambéry**
 - Des zonages réalisés dès 1999 avec des zones en collectif relativement étendues
 - Des programmes d'extension de réseaux + steps conséquents



- **Contexte**
 - L'essentiel des investissements prioritaires a été réalisé
 - Des aides à l'investissement et au fonctionnement en baisse
 - Un budget contraint
 - La nécessité d'investir sur le patrimoine public existant

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

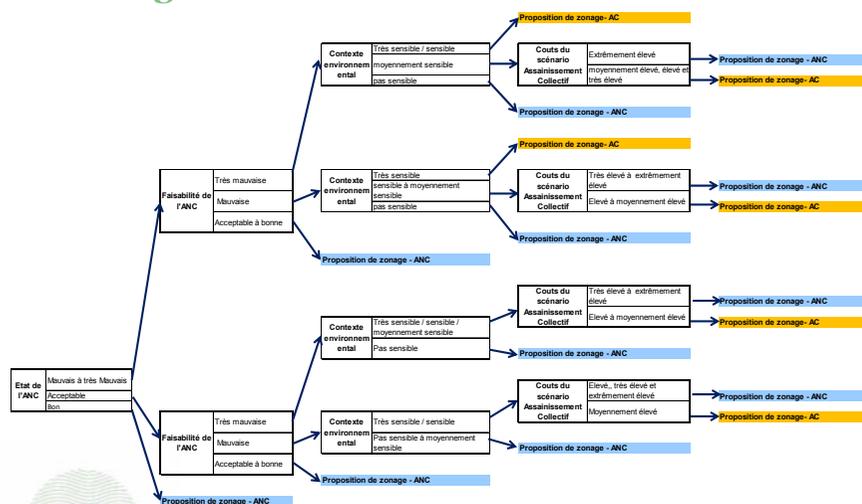
La place de l'ANC sur le territoire

- **Un élément à part entière des stratégies de protection des milieux**
 - Complémentaire de l'assainissement collectif
 - Performant lorsqu'il est bien conçu et bien maintenu
 - Auquel il convient de recourir lorsque le contexte est favorable
- **Révision du zonage en 2016**
 - Conduit en parallèle de l'élaboration du PLUi pour accompagner le développement du territoire
 - Objectif : mieux cibler les secteurs à enjeux – critères et grille de décision
 - 5 secteurs prioritaires identifiés

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Zonage – arbre décisionnel



Pour chaque hameau, chaque critère est évalué par des éléments factuels et précis

Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Quels services pour un ANC pérenne ?

○ Être disponible pour répondre aux demandes des usagers

- Écouter, accompagner
- Réactivité (ventes, permis)

○ L'accompagnement du patrimoine existant

- Les contrôles de bon fonctionnement
- Faciliter l'entretien par des services à l'utilisateur : marché d'entretien
 - tarif préférentiel, qualité du service
- Programmes de réhabilitation de l'existant (jusqu'en 2017)
 - prestation d'étude
 - portage des dossiers de subvention
 - suivi des projets / travaux

○ Accompagner la réalisation d'installations pérennes

- Adapter la filière au contexte
- Accompagner les usagers sur un choix

Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Quelles perspectives ?

○ La place de l'ANC

- L'ANC est et restera un élément des politiques publiques de l'assainissement
- Recours moins systématique à la solution collective
- Enjeux à structurer dans la durée des services performants

○ Un financement des SPANC qui se complexifie

- Evolution des aides au fonctionnement et à la réhabilitation
- Un contexte budgétaire des collectivités qui rend difficile le renforcement ou la mise en place de nouveaux services (aides financières portées par les agglomérations...)

○ Les enjeux

- Adapter nos modes d'intervention (réaliser des contrôles en prestation de service, ...)
- Permettre la fusion des budgets annexes assainissement et SPANC (tarifs SPANC prohibitifs)

Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Usagers : leurs attentes vis-à-vis des professionnels

Alain Chosson, *CLCV*



ANC : les attentes des usagers



Alain CHOSSON

Coordinateur du Réseau national ANC CLCV
Consommation, Logement et Cadre de Vie

Conférence organisée par le GRAIE à Péronnas (01)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC

Le contexte général, 25 ans après....

- **Règlementation : le retour à la raison**
 - prescriptions techniques
 - agrément des filières
 - modalités de contrôle
- **Les vraies priorités**
 - les enjeux sanitaires et environnementaux
 - les points noirs et le neuf
 - les nouvelles règles d'urbanisme
 - les risques d'une suppression des aides
- **Du virtuel au marché réel de l'ANC**
- **Remise à plat et évolution des services**
- **Le développement de la concertation**



ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Qualité de l'ANC Qualité des rapports avec les usagers

De l'usager captif à l'acteur central, maître d'ouvrage

- Démarche participative des SPANC : missions, RdS..
- Des professionnels (publics et privés) compétents
- Une information complète, objective, loyale : produits, services, coût global...
- Des responsabilités clairement établies
- Une démarche de progrès continu
- Des garanties et une logique de prévention des litiges
- Plaquette « Les questions à poser et à se poser »
- Une charte d'engagement et une vision partagée de l'ANC

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Savoir demander et proposer des devis

Outil du PANANC : Un Modèle de devis

- simple, pratique et pédagogique, utile à tous les acteurs, d'adhésion volontaire, adaptable aux différents types de travaux
- information la plus complète possible, permettant une comparabilité des offres
- Identification claire et complète (assurance...) de l'entreprise et du chantier (validité de l'offre...)
- Présentation distincte des fournitures, coûts unitaires et main d'œuvre
- Indications précises sur la nature de la parcelle, de l'habitation et des prestations complémentaires (remise en état)
- Information précise sur le type de filière et la notion de coûts de maintenance et de fonctionnement
- Des informations générales : cadre réglementaire, fiscal, travaux complémentaires (alimentation électrique...), articles du Code de la Consommation (devis, rétractation...)

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Savoir demander et proposer des devis

Outil du PANANC : Un dépliant d'information et de conseils pour savoir demander un devis

- Rappels sur : pourquoi faire des travaux : 4 situations
- Quelques informations simples avant de décider quoi que ce soit
- Faire appel à une entreprise : règles de base (plusieurs devis et assurance)
- Les informations à fournir (configuration des lieux, délais...)
- Descriptif précis des travaux (maintenance, réparations, installation neuve...)
- Choisir une filière en connaissance de cause (technique et coût global)
- Les documents annexes à demander



Professionnels de la conception : jusqu'où aller dans le conseil à l'utilisateur ?

Jean-Christophe Lesage, *FNSA-SYNABA*



Professionnels de la conception : jusqu'où aller dans le conseil à l'utilisateur ?

Jean-Christophe LESAGE – FNSA-SYNABA

Conférence organisée par le GRAIE à Péronnas (01)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC

Sommaire

- L'étude de sol et l'étude de conception
- Le rendu de l'étude : une ou plusieurs filières ?
- A quel niveau de précisions prescrire ?
- Les comparatifs financiers : intérêt et limite
- Les retours nécessaires



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

L'étude de sol et l'étude de conception

○ Etude de sol

Vise à déterminer les caractéristiques du sol et du sous sol.

- Pédologie.
- Hydrogéologie.
- Perméabilité.



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

○ Etude de conception

Vise à définir un/plusieurs dispositifs d'assainissement adaptés, en fonction des contraintes du sol, mais pas que...

- Contraintes foncières
- Aménagement existant et futur



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

- Place disponible
- Présence de talus
- Pente du terrain
- Voie de circulation
- Aspect paysager
- Préférences du propriétaire
- Retour d'expérience de filières proposées
- Cadre réglementaire national et local

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIFJournée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

La conception

C'est l'art de prescrire.

- Dans un contexte donné, beaucoup de choix, d'autant plus s'il n'y a pas de contraintes
- Limiter les choix en les regroupant par famille
- Interroger le propriétaire sur ses projets, ses envies, ses souhaits
- Présenter les avantages/inconvénients des familles
- Ce qui semble bien pour le BE/l'installateur/le SPANC n'est pas forcément le mieux pour le propriétaire
- Les décisions sont évolutives au cours du temps et rarement figées (changement d'avis au fur et à mesure de l'évolution du projet, voire de l'évolution de l'idée du projet (aménagement important puis secondaire, aspect financier secondaire puis important...)).

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIFJournée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Le rendu

- Présentation d'une ou deux familles de filières.
- Présenter les avantages et inconvénients.
- Dessiner sur plan les deux filières, pour visualiser l'emprise au sol et les contraintes géographiques.
- Annoncer quelques enveloppes de coûts.

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIFJournée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Choix ouvert

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIFJournée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Choix ouvert



ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Choix contraint



ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Enveloppe de coûts

Mise en œuvre

- Coût des matériaux
- Coût de la mise en œuvre
- Surcout éventuel d'accès
- Surcouts spéciaux : grutage, brise roche, nappe, dalle lestage et/ou répartition...
- Filières agréées : utilisation des coûts des fabricants

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Exemple de coût de mise en oeuvre

5 EH – terrain accessible – pas de surcout (ordre de grandeur, données locales)

- Épandage traditionnel : 7000 €
- Filtre à sable drainé : 9000 €
- Filtre compact : 7000 à 10000 € selon modèle
- Microstation : 6000 à 7200 € selon modèle
- Filtre planté : 7300 à 8500 € selon modèle

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Enveloppe de coûts

Entretien

- Coût des vidanges
- Coût électricité
- Coût de contrat de maintenance
- Coût des pièces d'usure
- Filières agréées : utilisation des coûts d'entretien des fabricants



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Exemple de coût d'entretien sur 15 ans

5 EH – terrain accessible – pas de surcout (ordre de grandeur, données locales)

- Épandage traditionnel : 1200 €
- Filtre à sable drainé : 1200 €
- Filtre compact : 1500 à 3000 € selon modèle
- Microstation : 3500 à 7000 € selon modèle
- Filtre planté : 1500 à 2500 € selon modèle



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Exemple de coût

Extrait du tableau des filières agréées, GRAIE 2017.

Dénomination commerciale	Coût investissement TTC à 19,6 % (selon guide du fabricant et hors conditions spéciales)	Contrat d'entretien et son coût TTC	Coût sur 15 ans TTC à 19,6 % (selon guide du fabricant)
STRATEPUR Maxi CP 5EH	7 800 € TTC	contrat d'entretien : 130 € TTC / an	12 025 € TTC
STRATEPUR Maxi CP 5	7 800 € TTC	Contrat d'entretien : 120 € TTC / an	13 350 € TTC
STRATEPUR Mini CP 5EH	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
STRATEPUR Mini CP 5	7 700 € TTC	Contrat d'entretien : 120 € TTC / an	13 250 € TTC
MICROBIOFIXE 500	7 900 € TTC	contrat de maintenance : 280 € TTC / an sans contrat : 14 230 € TTC avec contrat : 16 750 € TTC	



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Limite des coûts des filières agréées

- Moyenne nationale, donc forte variabilité locale.
- Disponibilité locale inégale, voire irrégulière.
- Disponibilité des pièces incertaine sur 15 ans.
- Technicité des contrats d'entretien inégale.



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Les retours d'expérience

Indispensable car :

- De nombreux modèles sur le marché, dont certains sans recul in situ
- De grandes disparités de pose et d'entretien
- Une tendance forte des propriétaires à oublier leur assainissement
- Des délais de plus en plus longs entre conception et travaux
- Des mutations immobilières plus fréquentes, notamment en zone touristique
- Des contrôles de bon fonctionnement des SPANC tous les 8 à 10 ans, durée de vie de certaines installations



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

CONCLUSION

L'étude doit :

- Définir les conditions du site
- Ecouter les souhaits du propriétaire
- Se conformer à la réglementation
- Proposer une ou plusieurs filières en adéquation avec ces 3 paramètres



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Merci pour votre attention

Si vous avez des questions ?



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Professionnels de la mise en œuvre : obligations d'assurance et points de vigilance

Philippe Locatelli, *MAAF assurances*



Assainissement non collectif

MAAF ASSURANCES P.LOCATELLI

Conférence organisée par le GRAIE à Péronnas (01)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC

Installation d'ANC :

- quelles sont les responsabilités des artisans ?
- comment se protéger ?



Jean-Jacques PINTON
Responsable Produits Construction
MAAF Assurances

Membre du Bureau et du Comité Construction FFA
Membre du Conseil d'administration de l'AQC



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Quelques repères pour mieux comprendre :



- 1 - La Responsabilité Civile des constructeurs
(la responsabilité décennale)
- 2 - L'assurance obligatoire construction
(l'assurance décennale)



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Les bases juridiques de la responsabilité Décennale (article 1792 du code civil)



- Tout constructeur₁ d'un ouvrage₂ est responsable pendant 10 ans des dommages₃ qui affectent l'ouvrage
- même résultant d'un vice du sol



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

1 Qui a qualité de constructeur ?



Art. 1792-1 du Code civil

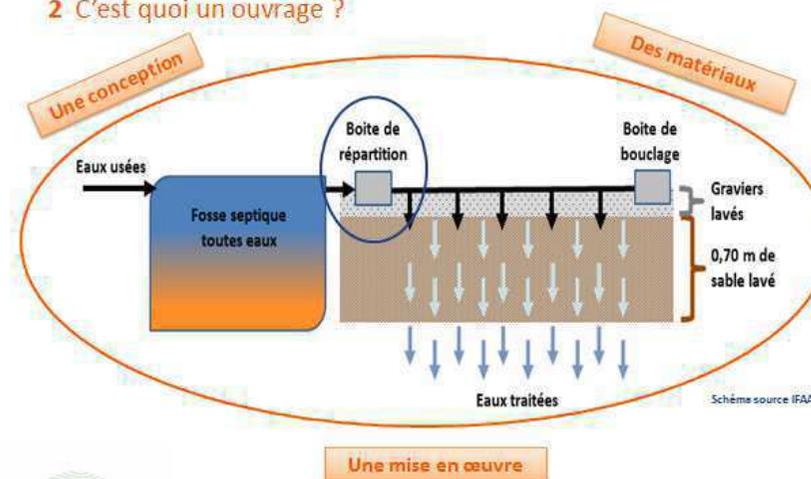
Est réputé constructeur de l'ouvrage

1 - tout architecte, **entrepreneur**, **technicien** ou autre personne liée au maître de l'ouvrage par un contrat de louage d'ouvrage ;



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

2 C'est quoi un ouvrage ?



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

3 Quels types de dommages

Ou plutôt de « désordres » ?



- ceux qui compromettent la **solidité** de l'ouvrage

ou

- qui l'affectant dans l'un de ses éléments constitutifs ou **d'équipement** le rendent

impropre à sa destination



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Le point de départ de la responsabilité décennale & de la garantie

La réception



C'est l'acte par lequel :

- l'entrepreneur déclare **remettre** l'ouvrage au maître de l'ouvrage
- et le maître d'ouvrage **l'accepter**



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Le point de départ de la responsabilité décennale & de la garantie

Les réserves

Ce sont des :

- Désordres,
- Défauts de conformité,
- Malfaçons,



APPARENTS



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Le contrat d'assurance



La RC décennale des constructeurs

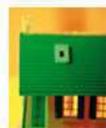
Elle est obligatoire pour tout constructeur d'un ouvrage

Sauf lorsqu'il s'agit de certains ouvrages



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Les exclusions absolues



Les ouvrages maritimes, lacustres, ..., les ouvrages de traitement de résidus urbains, de déchets industriels et d'effluents.



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Les exclusions relatives



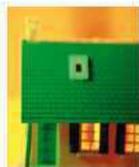
ainsi que pour les voiries, les ouvrages piétonniers, ..., les ouvrages de transport, de production, de stockage et de distribution d'énergie, les ouvrages de stockage et de traitement de solides en vrac, de fluides et liquides, ..., les ouvrages sportifs non couverts, ...,

sauf si l'ouvrage ou l'élément d'équipement est l'accessoire d'un ouvrage soumis à l'obligation d'assurance.



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Le contrat d'assurance de responsabilité décennale



Les activités garanties par les assureurs

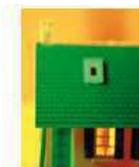
L'assureur peut se référer à :

- ❖ sa propre nomenclature
- ❖ la nomenclature des activités du bâtiment de la FFA (Fédération Française de l'Assurance)
- ❖ la nomenclature Qualibat



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Les travaux garantis par les assureurs pour chaque activité déclarée au contrat



2 types de restriction

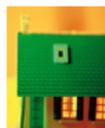
- 1 - Les travaux de Techniques Courantes
- 2 - la définition des travaux correspondant à l'activité déclarée



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Les travaux garantis par les assureurs

Les travaux de Techniques Courantes



Travaux de construction répondant à :

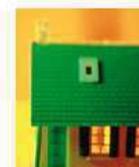
- ❖ **une norme homologuée (NF DTU, NF EN, recommandations professionnelles du programme RAGE 2012)**
- ❖ des règles professionnelles acceptées par la C2P (AQC)

Procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :

- ❖ **D'un Agrément Technique Européen (ATE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATEC), valides et non mis en observation par la C2P**
- ❖ D'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEX) avec avis favorable,
- ❖ D'un Pass 'innovation « vert » en cours de validité

Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

La nomenclature MAAF Assurances



Une définition validée CNATP et CAPEB

Pour les systèmes d'assainissements autonomes

- 1 - **filière traditionnelle**
- Et
- 2 - **dispositifs non traditionnels agréés par publication au Journal Officiel (notamment micro-stations),**

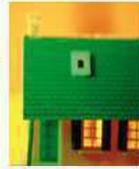


Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

FOCUS sur la conception

La conception d'une installation c'est notamment le respect des contraintes réglementaires :

- dimensionnement de l'installation,
- son implantation,
- des dispositions spécifiques locales, ...



Lorsque la conception est réalisée par un BET spécialisé :

- Sécurisation de la conception au regard de la réglementation et des normes,
- Transfert sur le BET d'une partie du risque de responsabilité



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Professionnels de l'entretien et/ou de la vidange : qu'est-ce qu'un service de qualité ?

Léon Taboga, *FNSA-SNEA*



Professionnels de l'entretien et de la vidange : qu'est ce qu'un service de qualité?

Léon TABOGA - FNSA



Conférence organisée par le GRAIE à Péronnas (01)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC

Un point de départ : le respect de la réglementation

- Le texte de référence : arrêté du 7 septembre 2009 définissant les modalités d'agrément [...]
 - Demande/renouvellement de l'agrément – engagements
 - Le bilan d'activité
 - Les bordereaux de suivi des matières de vidange



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Un point de départ : le respect de la réglementation

- Demande/renouvellement de l'agrément – engagements
 - Moyens humains et matériels (collecte/transport/élimination)
 - Quantité maximale annuelle de matière
 - Justification des moyens de traitement (convention de dépotage, épandage)

Signalez dès que possible toute modification ou projet de modification au préfet (Art.6)



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Un point de départ : le respect de la réglementation

- Demande/renouvellement de l'agrément – engagements



**Publicités et annonces commerciales :
Une seule formule autorisée!**

« Agréé par l'Etat pour l'activité de vidange et de prise en charge du transport et de l'élimination des matières extraites des installations d'assainissement non collectif - se reporter à la liste des personnes agréées sur le site internet de la préfecture »



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Un point de départ : le respect de la réglementation

○ Demande/renouvellement de l'agrément – engagements

- Renouvellement : l'agrément est prolongé jusqu'à notification de la décision préfectorale **si la demande a été transmise au préfet au moins 6 mois avant la date de fin de validité de l'agrément initial**



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Un point de départ : le respect de la réglementation

○ Le bilan d'activité

- Nombre d'installations par communes et quantités totales de matières correspondantes
- Quantités de matières dirigées dans les différentes filières
- Moyens humains et matériels
- Attestation responsable filière de traitement (quantité de matière)
- Avant le 1^{er} avril et à conserver 10 ans



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Un point de départ : le respect de la réglementation

○ Le bordereau de suivi des matières de vidange

- Modalités en Annexe II
- Volet remis au centre de traitement **ne mentionne pas les coordonnées du propriétaire ni de l'installation**
- Signatures (3 volets) et conservation 10 ans



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

L'objectif de l'agrément : le suivi et la traçabilité des matières de vidange

○ Dans ce sens, la FNSA en partenariat avec l'ADEME ont mis en place la base de données SINOE

- Recensement des sites d'accueil et de traitement
- Restitution complète et publique des données collectées (cartographies et fiches)

www.sinoe.org



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Un service de qualité : le devoir de conseil et l'accompagnement de l'utilisateur

- Etablir un devis détaillé de la prestation et le faire signer par l'utilisateur
- Informer l'occupant (et le propriétaire, le cas échéant) des opérations effectuées et des éventuels dysfonctionnements constatés et les consigner dans le carnet d'entretien de l'installation, ou tout autre document remis à l'utilisateur
- Informer l'occupant (et le propriétaire, le cas échéant) de l'état de fonctionnement apparent de son ouvrage en lui fournissant un bon écrit



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Un service de qualité : le devoir de conseil et l'accompagnement de l'utilisateur

- Lors de la réalisation d'une vidange, remettre en eau l'installation ou informer le propriétaire par écrit, en amont de la vidange, de la nécessité de la remettre en eau
Obligation de conseil de l'entreprise vis-à-vis du particulier
- Présenter une facture indiquant précisément les différents taux de TVA ainsi que le prix du dépotage et/ou du traitement.



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Un service de qualité : s'informer et se former

- Disposer d'un personnel formé aux règles de l'art liées à l'entretien des (nombreux) dispositifs d'ANC ainsi qu'à l'hygiène et la sécurité
- Organiser l'accès à la connaissance et en suivre les évolutions
- Respecter la norme NF P16-008 sur l'entretien



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Un service de qualité : des échanges interprofessionnels

- Au sein de la charte Qualit'ANC, sur le terrain et au travers d'une organisation professionnelle comme la FNSA :
 - Partage des retours d'expériences
 - Favoriser le dialogue et la coordination avec les différents professionnels et interlocuteurs (privés et institutionnels)
 - A chacun son métier, à chacun ses responsabilités (démarche des Professionnels de l'ANC®)



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Un service de qualité : des échanges interprofessionnels

- Identification et prise en compte des enjeux de chacun
 - Contraintes d'accès à l'entretien lors de la prescription du bureau d'étude
 - Information de l'usager sur l'entretien par le bureau d'étude et le SPANC
 - Echanges avec les fabricants sur les modalités d'entretien
 - Echanges avec les DDT sur les modalités de contrôle



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Merci pour votre attention

Pour tout complément

FNSA
Léon TABOGA
 Tél : 01 48 06 98 45
www.fnsa-vanid.org
leon.taboga@fnsa-vanid.org



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

PANANC – Plan d'Actions National pour l'ANC - et évolutions réglementaires

Elodie Sanchez-Collet, *Graie*



PANANC et évolutions réglementaires

Elodie Sanchez-Collet, Graie, membre du comité de suivi du PANANC

Conférence organisée par le GRAIE à Péronnas (01)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC

Présentation du PANANC

- Plan d'action 2014-2019, animé par les Ministères en charge de la Santé et de l'Écologie
- Rassemble toutes les parties prenantes en ANC
- Décliné en plusieurs groupes de travail thématiques
- Déjà de nombreuses publications, disponibles sur le portail de l'ANC



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

GT Règlementation

- **Participants** : Tous les membres du PANANC
- **Travaux finalisés** : commentaire technique arrêté juillet 2015 et modèle de cahier de vie (ANC > 20EH)
- **Travaux en cours** :
 - Révision de l'arrêté « prescriptions techniques » de sept 2009 et du commentaire technique :
 - ⇒ Encore des discussions sur toilettes sèches et traitement des eaux ménagères associé
 - ⇒ En attente sortie norme EN12566 permettant d'interdire les vidanges pendant tests sur plateforme
 - ⇒ Souhait de prendre en compte résultats étude suivi in situ pour révision « en profondeur »



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

GT procédure d'agrément

- **Participants** : Les syndicats professionnels – CERIB - CSTB-IRSTEA– les représentants des ministères – FNCCR – SPANC
- **Travaux en cours** :
 - Projet de courrier à la DG GROW de la commission européenne pour introduire dans le marquage CE des caractéristiques importantes telles que les dimensions, la typologie du dispositif, la gamme ou encore le nombre de vidanges.
=> portage politique nécessaire (à suivre)
 - Amélioration et réorganisation du guide usager des FA pour faciliter lisibilité pour l'utilisateur, et l'instruction par les organismes notifiés.



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

GT Agences – Offices - AFB

- **Participants :** Agences et offices de l'eau, AFB
- **Travaux en cours :**
 - Harmonisation des critères d'aides des Agences, à la demande du MTES, dans la perspective du XI^{ème} programme
 - 6 critères à harmoniser :** étude de conception, analyse comparative de 2 solutions techniques, assurance décennale, respect des normes et bonnes pratiques de l'installateur, engagement propriétaire
 - Remise en cause de ces travaux au vu du dernier projet de loi de finance et de son impact sur le budget des Agences



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

GT Formation des installateurs

- **Participants :** IFAA, FNSA, APCMA, APMS, ATD 28, CAPEB, CD 53, CD 61, CNATP, DGE, Eau fil de l'eau, OIEau, SATESE 37, UMGO – FFB
- **Travaux en cours :**
 - modèle de charte ANC départementale (mis en ligne prochainement)



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

GT formation et accompagnement des SPANC

- **Participants :** FNCCR, ARTANC, ATANC PACA, ATANC LBOM, ASCOMADE, ACABAP, ANSATESE, Réseau Rhin-Meuse, Graie
- **Derniers travaux :**
 - Étude sur le financement des SPANC – finalisée
 - Réflexion sur mise en place d'une reconnaissance professionnelle des agents des SPANC : vers une qualification « métier » individuelle des agents ?
=> en cours de réflexion



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

GT Observatoire

- **Participants :** AFB, Agences de l'Eau, FNCCR, FNSA, ANSATESE, Graie
- **Travaux en cours :**
 - Mise en place d'un observatoire national des SPANC = nouveau périmètre de données dans SISPEA, facultatif.
 - Définition de 40 nouvelles variables (+ fiches description)
 - classées en 4 thématiques : contexte et organisation, parc et conformité des installations, données financières, activité et niveau de service
 - testées par des SPANC
 - Mise en service deuxième semestre 2018
=> Intégration des données de l'observatoire du Graie prévue (dans la mesure du possible)



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

GT Usagers

- **Participants** : CLCV, FNCCR, AMF, ANSATESE, FNSA, APMS, IFAA, UNANCO, APMS, DGS, DEB
- **Travaux en cours**
 - Modèle de devis
 - Dépliant d'informations et de conseils pour savoir demander un devis



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Autres actions

- **Projet de note technique relative à l'exercice de la mission de contrôle des SPANC -> Préfets de départements et Régions, ARS et DDTM, DREAL**
 - Corps de la note :
 - Rappel global de la réglementation en matière d'ANC
 - Présente les moyens mobilisables afin d'améliorer le fonctionnement des SPANC
 - Porte à connaissance des travaux interministériel afin d'harmoniser les contrôles des installations d'ANC
 - 5 fiches en annexe :
 - Les compétences des communes en matière d'ANC
 - Le choix du mode de gestion pour le SPANC
 - La nécessité d'un équilibre budgétaire des SPANC
 - Actions à mener par les SPANC pour augmenter la transparence du service rendu aux usagers
 - Rappel des intentions de la réglementation de 2012
 - Actions à mener par les communes pour améliorer les pratiques des contrôles des installations



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Retour sur l'étude de suivi in situ des filières d'ANC et perspectives

Catherine Boutin, *Irstea*

Elodie Sanchez-Collet, *Graie, membre du comité de suivi du PANANC*



Etude de suivi *in situ* des filières d'ANC

Catherine BOUTIN, Irstea Centre de Lyon - Villeurbanne
 Au nom du **Groupe National Public**

Conférence organisée par le GRAIE à Péronnas (01)
 en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC

Des informations détaillées autour :

- 1- Des dispositifs suivis
- 2- Des classes de qualité des eaux usées traitées
- 3- Des opérations d'entretien « curatif »



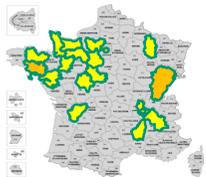
Crédit photo: © J.L. Aubert



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Contexte

- **Genèse:** En 2009, modification de la réglementation (≤ 20 EH) : en plus des 4 filières traditionnelles, possibilité d'installer des dispositifs « agréés ».
- **Objectifs**
 S'assurer de l'adaptation des dispositifs d'ANC dans des conditions réelles de vie par
 - 1- analyse de la qualité de l'eau usée traitée
 - 2- analyse d'une partie de l'entretien « curatif »



- **Méthodologie de traitement des données**
 Recueil dans un cadre contrôlé (nombreux agents préleveurs)
 - 1- traitement par le modèle « log linéaire généralisé » créé
 - 2- traitement en logique floue par l'outil « Fispro »

- **Gouvernance** en comités de pilotage et scientifique/technique



AGENCE FRANÇAISE
 POUR LA BIODIVERSITÉ
 ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

AMRF
 Association des Maires
 Ruraux de France

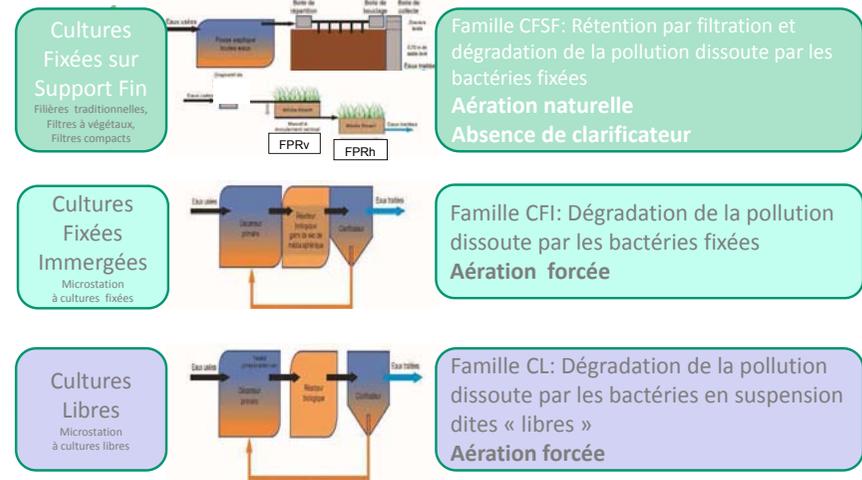
LES
 AGENCES
 DE L'EAU



LE MINISTÈRE
 DE LA TRANSITION
 ÉCOLOGIQUE
 ET SOLIDAIRE

Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

1- Quels dispositifs suivis? 3 familles de traitement biologique

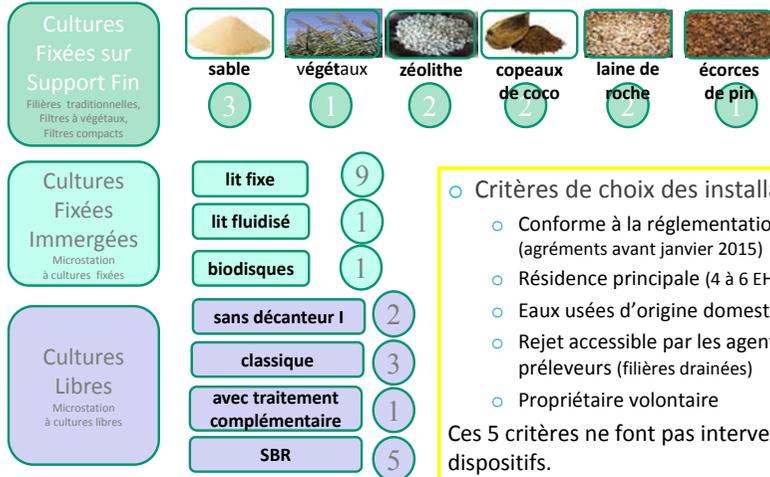


Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

1- Quels dispositifs suivis? 3 familles

13 filières suivies
(11 exploitées)

33 dispositifs



- Critères de choix des installations
 - Conforme à la réglementation (agrément avant janvier 2015)
 - Résidence principale (4 à 6 EH)
 - Eaux usées d'origine domestique
 - Rejet accessible par les agents préleveurs (filières drainées)
 - Propriétaire volontaire
- Ces 5 critères ne font pas intervenir les dispositifs.

Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

2- Quelles classes de qualité des eaux usées traitées?

Paramètres en mg/L	Prescriptions techniques			
	≤ 20 EH (ANC) « Objectifs de moyen »		> 20 EH (AC et ANC) « Objectifs de résultats »	
	Résultats d'essais		Résultats <i>in situ</i>	
		Max		Max
MES	30	85	-	85
DCO	-	-	200	400
DBO ₅	35	50	35	70

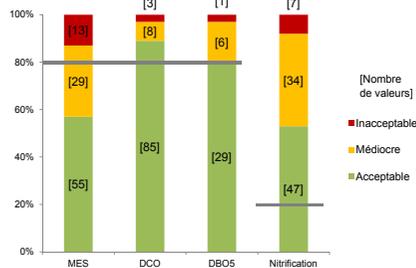
- Définition de 3 classes de qualité pour chaque paramètre MES, DCO et DBO₅: **acceptable**, **inacceptable** et **médiocre**
- Définition de 3 classes de qualité pour un **indicateur azoté** caractérisant le différent degré d'oxydation de l'azote



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

2- Quelle qualité globale des eaux usées traitées?

- Création d'un histogramme des qualités pour chacun des dispositifs
- Identification des classes de qualité
 - des 80^{ème} percentiles des MES, DCO et DBO₅
 - du 20^{ème} percentile de l'indicateur azoté
- La qualité globale est la plus discriminante des 4 classes

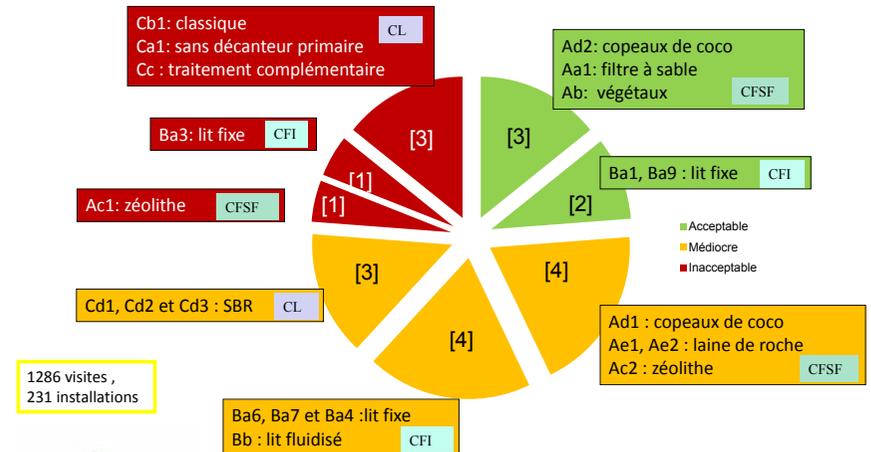


La qualité globale de ce dispositif est: **médiocre**



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Qualité globale des eaux usées traitées de 21 dispositifs



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

3- Fréquence des opérations d'entretien « curatif »

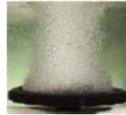
○ Définition:

opération réalisée, de façon obligatoire, pour éviter les nuisances (réparation, changement de matériel, réglages, adaptations, modifications pour assurer un bon fonctionnement ...)

Hors opération de vidange, hors entretien courant.

○ Types d'opérations d'entretien « curatif » rencontrées:

- Remplacement de tuyau d'alimentation
- Réparation et réglage de rampes d'alimentation
- Changement de diffuseurs, de sonde, de surpresseur, d'électrovannes, de moteur
- Changement de pompes de recirculation, de reprise des eaux usées traitées, de pompe à air
- Changement de tuyau d'injection, de raccords de flexible



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

3- Fréquence des opérations d'entretien « curatif »

○ **Fréquences** : Sur chaque installation suivie, analyse des opérations d'entretien « curatif » réalisées sur une période connue (période continue et renseignée de façon complète) → fréquence de ces opérations

○ **Création des règles d'acceptabilité, à partir de l'hypothèse** : Le propriétaire trouve « acceptable » de réaliser une opération d'entretien « curatif » lorsque son installation est strictement âgée de plus de 5 ans. **Note = 10**

Age - Nb d'opérations d'entretien « curatif »	Jeune < 1 an	Moyen 3 ans - 5 ans	Agé > 7 ans
0 opération	Note = 10	10	10
1 opération	0	5	10
2 opérations ou plus	0	0	5

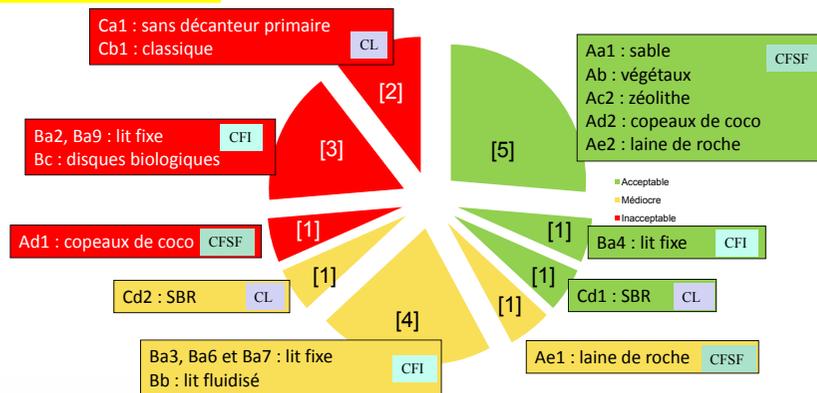
○ Création de trois classes d'acceptabilité

classes d'acceptabilité de la fréquence	Acceptable	Médiocre	Inacceptable
Notation	≥ 8,5	7 - 8,5	≤ 7

Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Acceptabilité des fréquences d'entretien « curatif » de 19 dispositifs

62 opérations d'entretien curatif »
183 installations

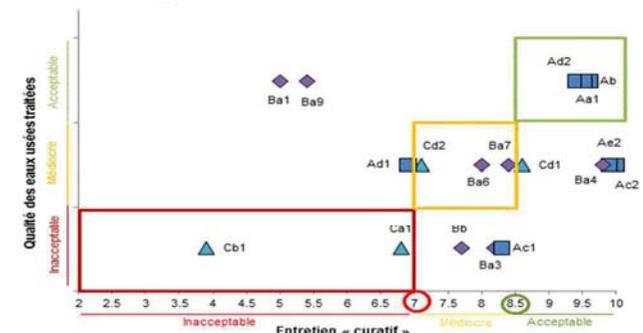


7 dispositifs suivis des 3 familles CFSF, CFI et CL ont une fréquence d'entretien curatif « acceptable ».



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Résultats majeurs de l'étude 18 dispositifs suivis



Parmi les 18 dispositifs suivis, 3 dispositifs de la famille des CFSF :

- 1 traditionnel (filtre à sable) et
- 2 agréés (« végétaux », l'un des « copeaux de coco »)

répondent à l'appréciation « acceptable » vis-à-vis de

- 1- la qualité de l'eau usée traitée et de
- 2- l'entretien « curatif »

Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Conclusion

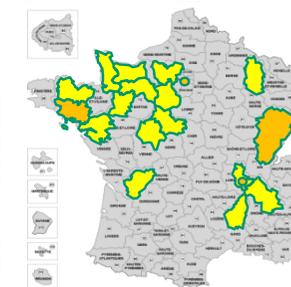
- Etude inédite aux niveaux français et européen
- Etude solide d'un point de vue scientifique
 - Recueil de données cadré, pendant 6 ans
 - Méthodologie scientifique pour le traitement et l'analyse de données
- **Parc jeune : 80% des installations ont moins de 4 ans**
- L'étude fournit un éclairage destiné à alimenter la réflexion des responsables des politiques publiques:
 - Europe,
 - Etat,
 - Bassin,
 - Département,
 - Elus responsables des SPANC,...
- Aujourd'hui, tous les acteurs de l'ANC se saisissent de l'étude pour que l'ANC soit effectivement de qualité.



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Sincères remerciements aux plus de
150 ACTEURS de cette étude !!!

<http://cemadoc.irstea.fr/cemoa/PUB00054553>



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

AMRF
Association des Maires
Ruraux de France

LES
AGENCES
DE L'EAU

LE MINISTRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Merci pour votre attention

Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)



Les suites de l'étude de suivi *in situ*

Elodie Sanchez-Collet, Graie, membre du comité
de suivi du PANANC

Conférence organisée par le GRAIE à Péronnas (01)
en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC

Courrier pour les élus et SPANC (en cours)

- L'étude ne remet pas en cause les agréments accordés jusqu'à présent : un SPANC ne peut donc refuser un projet d'ANC sur la base de cette étude
- L'étude constitue un outil d'aide à la décision pour les usagers, complémentaire à ceux existant déjà.
- Des réflexions vont être menées dans le cadre du PANANC pour faire évoluer la réglementation.



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Devenir de la réglementation et de la procédure d'agrément

- **Plusieurs hypothèses de travail évoquées pour modifier la réglementation en prenant en compte des résultats de l'étude :**
 - Hypothèse 1 : Mettre en place un système d'agréments renouvelables
 - Hypothèse 2 : Mettre en place un système d'agréments avec un suivi in situ
 - Hypothèse 3 : Imposer un niveau de rejet plus contraignant en sortie des dispositifs pendant la phase de test sur plateforme (agrément)
 - Hypothèse 4 : Inciter à l'utilisation de l'Annexe 2 de l'Arrêté du 7 septembre 2009 (procédure d'évaluation « longue ») ou d'un protocole équivalent



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Finances publiques et ANC : point d'étape et enjeux pour les années à venir

Yannick Prébay, *Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse*



Finances publiques et ANC : point d'étape et enjeux pour les années à venir

Yannick Prébay – directeur de la délégation Rhône-Alpes de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Conférence organisée par le GRAIE à Péronnas (01) en partenariat avec les signataires de la charte Qualit'ANC

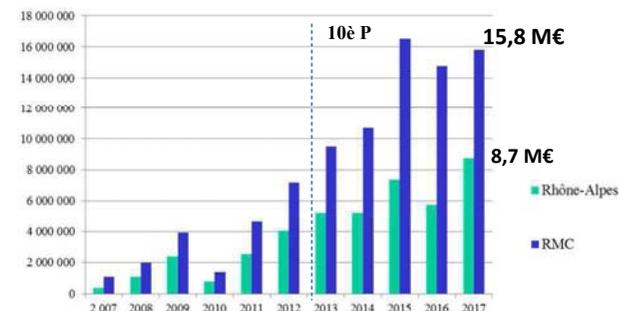
Aides accordées par l'agence

L'ANC : véritable alternative technique et économique au « tout tuyau ».

AIDES ANC

Budget 10^èP : 12 M€ par an (72 M€ sur 2013-2018).

AP accordées à fin 2017 : 67,3 M€ (+ 6 M€ d'AP 2018 pour les dossiers en stock, reçus < 1^{er} novembre 2017)

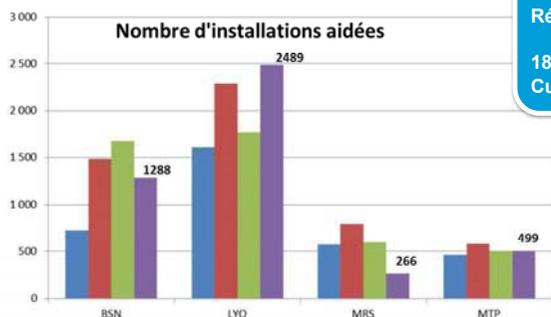


Aides apportées pour la réhabilitation des dispositifs antérieurs à 1996 et présentant un danger pour la santé des personnes ou un risque avéré de pollution de l'environnement, dans le cadre de démarches collectives portées par les SPANC.



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Nombre d'installations aidées au 10^{ème} programme 2013-2018



Objectif bassin : 3 000/an
Réalisé en 2017: 4 542
18 000 à échéance 10^{ème} pg
Cumul 2013-2017 : 20 640

- L'objectif de 18 000 installations aidées sur RMC est **atteint** et même **dépassé**
- Bonne dynamique en 2017 malgré le changement de règles en début d'année (obligation d'étude de conception) ayant entraîné la signature d'une nouvelle convention de mandat avec chaque SPANC bénéficiaire d'une aide de l'agence

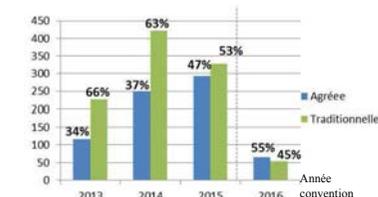
Arrêt des aides à compter du 1^{er} novembre 2017 pour raisons budgétaires



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Évolution du type de dispositifs aidés

Nombre dispositifs aidés

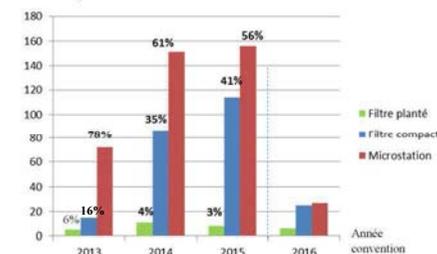


La part des filières traditionnelles reste plus importante sur les 3 années considérées mais l'écart entre les deux filières se resserre en 2015 (et s'inverse en 2016. A confirmer car peu de dossiers soldés à fin février 2017).

Les filières agréées les plus représentées sont les microstations puis les filtres compacts et enfin les filtres plantés (de roseaux ou autres).

Chiffres issus du bilan technico-financier des dossiers de réhabilitation financés par l'agence dans le cadre des programmes groupés entre 2013 et 2016 (1 800 installations individuelles conventionnées entre 2013 et 2016 et soldées à fin février 2017, hors Corse)

Nombre dispositifs aidés

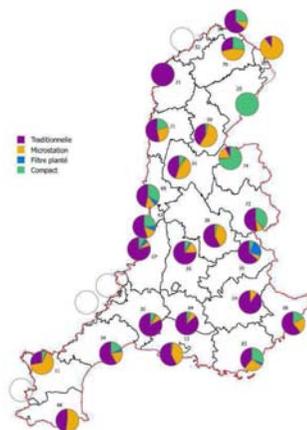


Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Part des filières traditionnelles et agréées aidées par département, de 2013 à 2016

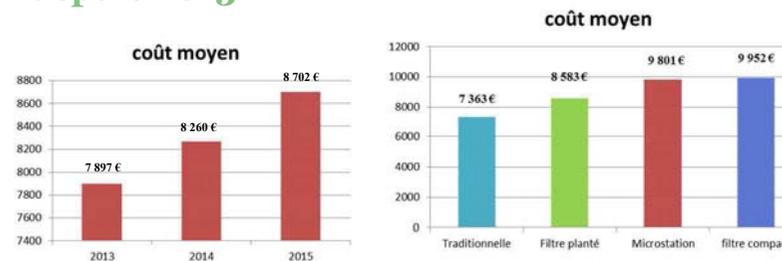
Même si à l'échelle du bassin la filière traditionnelle reste la filière majoritairement mise en place par les particuliers entre 2013 et 2016, la tendance s'inverse sur certains départements :

- 11, 66 (LR)
- 83 (PACA)
- **01, 69, 73 et 74 (AURA)**
- 39, 70, 90 (BG FC)



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Évolution du prix moyen des installations (toutes filières confondues) depuis 2013



NB : La tendance d'évolution à la hausse qui semble se dégager sur la période 2013 – 2015 est à relativiser au regard du peu d'années considérées

- Le coût moyen des installations (toutes filières confondues) s'élève à environ **8 300 euros TTC** par dispositif en moyenne.
- Les filières traditionnelles sont moins chères que les filières agréées.
- Les filtres compacts et les microstations sont les plus coûteux avec un coût moyen de l'ordre de **10 000 euros TTC** par dispositif.



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Perspectives 11^{ème} programme 2019-2024

- Un renoncement à contrecœur aux aides à l'ANC (réhab + primes aux contrôle) qui doit être voté mi 2018 (*budget des agences en très forte réduction, un impact milieu difficile à apprécier sauf très localement, d'autres priorités intangibles + arrêts ou réductions d'aides en priorité sur des projets qui répondent à des obligations réglementaires*)
- Importance de la charte : passage de relai pour plus de responsabilisation des acteurs en absence d'aides de l'agence (et la poursuite de l'amélioration durable des pratiques)



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Merci de votre attention ...



Journée d'information et signature officielle de la charte Qualit'ANC - Jeudi 1^{er} février 2018, Péronnas (01)

Présentation de la charte interdépartementale Qualit'ANC

Elodie BreLOT, *Graie*



CHARTE
INTERDEPARTEMENTALE
POUR UN ANC DE QUALITE



www.qualitanc.org



Une charte interdépartementale : pourquoi ?

Charte interdépartementale pour un ANC de qualité

Vocation

- Amélioration/maintien qualité ANC
- Place de l'ANC dans l'assainissement de nos territoires
- Satisfaction des usagers

Echelle interdépartementale cohérente pour les entreprises

3 objectifs fondamentaux

- Intégrer l'ensemble des corps de métier pour un **ANC performant** et un **service de qualité à chaque étape**
- **Valoriser** les entreprises ayant de **bonnes pratiques** et permettre aux **SPANC**, et à leurs **usagers**, de s'appuyer sur une **liste de professionnels** apportant des **garanties**
- **Améliorer** et **harmoniser** les pratiques



Le fruit d'un travail collaboratif

Charte interdépartementale pour un ANC de qualité

Les signataires

- Organisations professionnelles
- Partenaires institutionnels
- Représentants des usagers
- Représentants des SPANC/SATAA (via le groupe de travail du Graie)
- ➔ + Les Départements (en cours)

Comité de suivi



... Et les Départements volontaires (en cours)



Qui est invité à adhérer ?

Charte interdépartementale pour un ANC de qualité

- **Les entreprises**
 - Conception - Bureaux d'Etudes
 - Installation - TP, Installateurs
 - Entretien - Vidangeurs/Entreprises d'entretien
 - **Les SPANC**
 - Contrôle
 - Accompagnement
 - Autres compétences optionnelles
 - ...
- ➔ réseau ANC interprofessionnel



Quels engagements pour les SPANC adhérents ?

Charte interdépartementale pour un ANC de qualité

- Réglementation
 - RS, (CCSPL), RPQS et respect réglementation en vigueur
 - Communication et accompagnement
 - Informer (Guides (PANANC), Charte, (aides €))
 - Respecter délais (vente, PC)
 - Délégation d'accès aux aides (si existantes)
 - Vie de la charte
 - Promouvoir la charte et les entreprises adhérentes
 - Participer régulièrement aux journées d'informations
- ▶ Si prestataire ou délégataire, s'assurer qu'il respecte ces engagements



Quels engagements pour les entreprises adhérentes ?

Charte interdépartementale pour un ANC de qualité

- Réglementation
 - Assurance / agrément / équipement
 - Respect des normes et de la réglementation
- Formation et expérience
 - Attestation de réalisation **ou** formation initiale
- Communication et accompagnement
 - Concertation entre intervenants
 - Information de l'utilisateur
 - Devis signé et facture
- Vie de la charte
 - Promouvoir la charte et les entreprises adhérentes
 - Participer régulièrement aux journées d'informations



Quel intérêt à adhérer ?

Charte interdépartementale pour un ANC de qualité

Entreprises	SPANC
Faire valoir ses compétences adhésion = garanties vérifiées par un collectif de professionnels	Faire valoir son engagement pour un service de qualité
Se démarquer en faisant figurer votre entreprise dans la liste des adhérents, largement diffusée.	Améliorer l'accompagnement des usagers en bénéficiant d'outils mutualisés
Monter en compétences et en connaissances : accès facilité aux informations techniques, réglementaires...	
Rejoindre un réseau interdépartemental d'acteurs engagés pour l'ANC favorisant les échanges interprofessionnels	



Comment adhérer ?

Charte interdépartementale pour un ANC de qualité

- Formulaire d'adhésion
 - Justificatifs
- } Vérification et validation par le comité de suivi
- Participation financière annuelle
 - 140 € par structure et par an
 - **100 € jusqu'à fin avril 2018 !!**
 - Pour :
 - ➔ Permettre une animation de qualité
 - ➔ Impliquer les adhérents
 - ➔ Participer aux journées de formation





L'engagement des signataires

Charte interdépartementale pour un ANC de qualité

Avoir les moyens de nos ambitions

- Une structure d'animation pérenne
- Le suivi et contrôle des dossiers d'adhésion
- 3 réunions du comité de suivi par an
- La mise à jour et la diffusion de la liste des adhérents
- La diffusion d'informations et l'organisation de rencontres



Les signataires de la charte

Charte interdépartementale pour un ANC de qualité



CHARTÉ
INTERDEPARTEMENTALE
POUR UN ANC DE QUALITÉ



➔ Adhérez à la charte !

www.qualitanc.org

Liens et références utiles

Site interministériel sur l'assainissement non collectif

www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr

Usagers :

Modèle de devis et fiche pratique pour faire une demande de devis – PANANC, à venir.

Propriétaire d'une installation : les questions à poser et à se poser – PANANC, septembre 2016 (plaquette).

http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Assainissement_non_collectif-les_questions-2.pdf

Acheteur ou vendeur d'une maison : ce qu'il faut savoir – PANANC et Conseil Supérieur du Notariat, mars 2014 (plaquette).

http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/acheteur_ou_vendeur_d_une_maison_ce_qu_il_faut_savoir_cle0e14ac.pdf

ANC : usagers, informez-vous – PANANC, octobre 2012 (plaquette).

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/12029-2_ANC_usagers-informez-vous.pdf

Guide d'information sur les installations, outil d'aide au choix pour les usagers – PANANC, octobre 2012.

http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/12032_ANC_Guide-usagers_complet_02-10-12_light_cle1713de.pdf

Professionnels de la conception :

Etudes de sol à la parcelle : les enseignements d'une enquête nationale – CEREMA, mars 2016.

http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2016_04_01_Etudes-sols-ANC_6p_synthese-2.pdf

Professionnels de la mise en œuvre :

Guide installateurs : règles et bonnes pratiques – PANANC, septembre 2016.

http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_des_regles_et_bonnes_pratiques-v2.pdf

Services publics d'assainissement non collectif :

Fiches outils d'aide au contrôle : Des situations concrètes pour mieux comprendre la réglementation sur le contrôle des installations existantes – PANANC, 2015 (fiches 1 à 5) et 2016 (fiches 6 à 9).

http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/recueil_fiches_de_situation.pdf

Enquête nationale sur le financement des SPANC : restitution des résultats – Ministère en charge de l'Écologie et FNCCR, juin 2017.

http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_d_enquete_nationale_sur_le_financement_des_spanc.pdf

Guide d'accompagnement des SPANC, outil d'aide au contrôle – PANANC, octobre 2014.

http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/12032-2_ANC_Guide-SPANC_complet_monte_2014_cle7a9567.pdf

Graie

www.graie.org

Observatoire des SPANC Rhône-Alpes – Jura – Saône-et-Loire – PACA – Corse : synthèses des enquêtes sur les exercices 2007 à 2015.
<http://www.graie.org/portail/animationregionale/spanc/>

Comment intégrer la diversité des filières et maîtriser la qualité de l'ANC aux côtés de l'utilisateur ? Echanges entre les différents professionnels de l'ANC et le réseau du Graie. Synthèse de 3 rencontres : la conception, l'installation, et l'entretien des dispositifs d'ANC. Novembre 2015.

[http://www.graie.org/graille/grailedoc/reseaux/ANC/Echanges Professionnels ANC v1.pdf](http://www.graie.org/graille/grailedoc/reseaux/ANC/Echanges_Professionnels ANC v1.pdf)

L'assainissement individuel : est-ce une solution archaïque et chère ? Document de synthèse et vidéo grand public élaborés dans le cadre du projet Méli-Mélo, en appui sur le réseau ANC du Graie, février 2015.

<http://www.graie.org/eamelimelo/Meli-Melo/Questions/Assainissement-individuel/?parent=3>

Informations sur les filières agréées

Tableau des filières agréées en ANC : suivi des agréments et synthèse des principales caractéristiques des filières.

Outil réalisé en collaboration avec les SATAA des départements du Rhône, du Jura et de la Saône-et-Loire, les SPANC de la région de Saint Jacut les Pins, de la Métropole Aix-Marseille Provence et de la Communauté d'Agglomération Tour(s)Plus, et le SATESE d'Indre et Loire.

http://www.graie.org/graille/grailedoc/reseaux/ANC/Tableau_filierees_agreees.xlsm

ANC : le suivi in situ des installations, de 2011 à 2016 - Groupe National Public ANC, septembre 2017.

Etude scientifique et technique déployée à l'échelle nationale, sous la coordination scientifique d'Irstea, qui vise à évaluer en conditions réelles de fonctionnement la qualité des eaux usées traitées rejetées et les fréquences des opérations d'entretien « curatif ».

<https://irsteadoc.irstea.fr/cemoa/PUB00054553>

Sites des organismes signataires de la charte interdépartementale Qualit'ANC

- <http://www.cnatp.org/>
- <http://www.fnsa-vanid.org/sitesnea/snea.html>
- <http://www.fnsa-vanid.org/sitesynaba/synaba.html>
- <http://reseauconfiance.org/>
- <http://www.clcv.org/themes/bienvenue-sur-lespace-anc-assainissement-non-collectif.html>
- www.eaurmc.fr
- <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>
- <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/>

Sites des SATAA d'Auvergne-Rhône-Alpes

Services d'Assistance Technique à l'Assainissement Autonome

www.ain.fr

www.allier.fr

www.ardeche.fr

www.isere.fr

www.jura.fr

www.loire.fr

www.hauteloire.fr

www.puy-de-dome.fr

www.rhone.fr

www.saoneetloire71.fr

www.savoie.fr

www.hautesavoie.fr



Confédération Confi-ANC-e
Un Service Public ne se vend pas, il se défend !



... Et les Départements
volontaires (en cours)